

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8334

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ETTAHALI MOHAMED

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 62 36 07 13

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Smail SOULAMI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa El Madi
CASABLANCA
Tél. 0522 22 18 84/0522 26 13 26

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : ETTAHALI MOHAMED Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

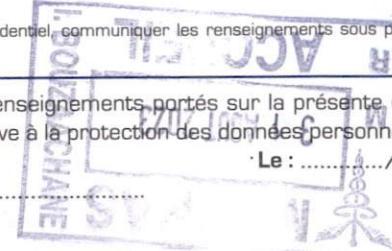
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2016	20/01/2016		4000	Dr SOULAMI Médecin de Cardiologie Casablanca 26/12/2015

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OCEANIC 313, Route de Zemata Ain Sébaa - Casablanca Tél: 05.40.01.39.72	28/08/2013	PHARMACIE OCEANIC 624, 20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saâd SOULAMI

Professeur de Cardiologie

Spécialiste des maladies du Coeur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter



الدكتور سعد السلمي

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

اختصاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبليير بالألوان

Patient : ..

ETT M Ali

Malaises

Traitemen^t de :
Trois (03) Mois

37,00 x 6

1 - 0 1

S.V

78,00 x 4

Beta SER - 9

0 1

S.V

Traitemen^t de

Trois (03) Mois

صيادلية المحيط
PHARMACIE OCEANIC
634 Route de Zenata
Ain Sebaâ - Casablanca
Tél : 05.40.01.39.72

634,20

صيادلية المحيط
PHARMACIE OCEANIC
313, Route de Zenata
Ain Sebaâ - Casablanca
Tél : 05.40.01.39.72

Dr Saâd SOULAMI
Professeur de Cardiologie
Rue Mostafa El Maâni, CASA
Z. 356, زقة 356، قرب زققة أشادير - الدار البيضاء

356, Rue Mostafa El Maâni (côté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél. / Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

Bisocard 37,00



4
socard 2,5 mg
Fumarate de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables
118000 331797

ard 2,5 mg
de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables
00 331797

Misocard 37,00



Bisocard 2,5 mg
Fumarate de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables
6 118000 331797

37,00

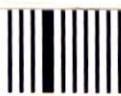
Bisocard 5 mg

10 Comprimés pelliculés sécables

6 118000 331803

Misocard

37,00



37,00

2

TOTAL = 734,20 DH

ETTAHAL 8334
Octem 5041AM
22-08-23 -

Tel = 0669360713



1
Maphar
Bd Alkamil N° 8, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 600mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH

6 118001 183340

Maphar
Bd Alkamil N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Tanganil 600mg cp b30
P.P.V : 50,10 DH

6 118001 183340

+2 TANGANIL

Bisocard 2,5 mg
Fumarate de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables
6 118000 331797

37,00

6 118000 331797
Bisocard 2,5 mg
Fumarate de Bisoprolol
30 Comprimés pelliculés sécables
6 118000 331797

37,00

101 PER.01/2026
BETASERC 24MG
CP B30
P.P.V : 78DH00

101 PER.01/2026
BETASERC 24MG
CP B30
P.P.V : 78DH00

101 PER.01/2026
BETASERC 24MG
CP B30
P.P.V : 78DH00

6 118000 812641

ETTAHALI, MOHAMED

ID:

D-naiss:

0ans,

Dr. Soula M.
Cardiologue
Professeur de
Cardiologie
Casablanca
356
El Maâni
26/13/2023

22-Aug-2023 14:19:24

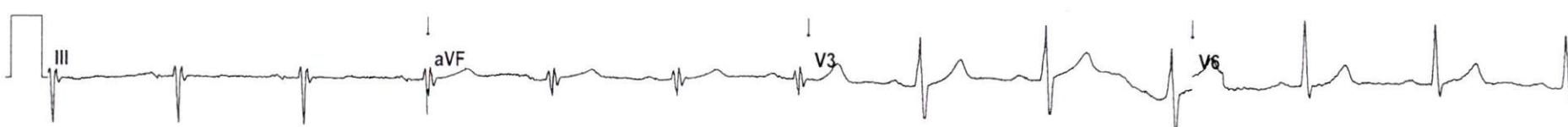
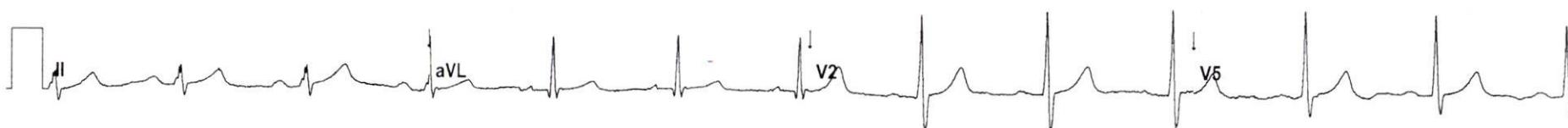
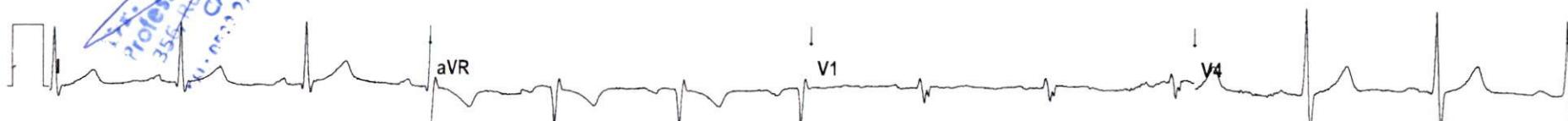
Fréq.Card: 72 BPM
Int PR: 197 ms
Dur.QRS: 95 ms
QT/QTc: 376 / 401 ms
Axes P-R-T: 40 -13 40
Moy RR: 822 ms
QTcB: 414 ms
QTcF: 401 ms

RYTHME SINUSAL

ECG NORMAL

ATTENTION: LA QUALITE DES DONNEES PEUT INFLUENCER L'INTERPRETATION

Non confirmé



Site Zero

Site # 0 App.# 0 ELI Link 4.11.6.0 Séquence # 50101 25mm/s 10mm/mV 0.05-300 Hz